

# Parents-Secours tend la main aux jeunes et aux aînés

■ MYRIAM GRENIER

MYRIAM.GRENIER@TRANSCONTINENTAL.CA

L'organisme Parents-Secours célèbre ses 35 ans cette année. Il en profite pour relancer ses activités dans la région et invite la population à devenir bénévole auprès des jeunes et des aînés.

La mission de l'organisme est d'offrir un endroit sécuritaire aux enfants et, depuis 1992, aux personnes âgées. Si l'un d'eux a un souci, se sent malade, désorienté ou paniqué, il lui suffit de cogner à la porte d'un foyer-refuge, visible grâce à la pancarte rouge et blanche, pour obtenir de l'aide.

En Abitibi-Témiscamingue, on retrouve seulement 64 foyers-refuges, principalement à Val-d'Or. «L'an dernier, on a procédé à cinq interventions pour les 6 à 12 ans. Il y a eu deux blessés, un enfant apeuré et deux clés oubliées», a énuméré Émilie Bolduc, directrice des communications et du marketing de Parents-Secours.

Au Québec, on dénombre 5627 foyers-refuges. On compte 10 000 bénévoles, soit deux fois moins qu'il y a 15 ans. La campagne de relance vise à augmenter ce nombre.

## DU BÉNÉVOLAT ACCESSIBLE

«C'est le bénévolat le plus simple à faire. Par exemple, tu mets la pancarte à 17h et tu l'enlèves à 22h. Ça fait cinq heures de bénévolat dans ta journée et 35 en une semaine, sans grands efforts», a estimé Mme Bolduc.

Cette action bénévole nécessite trois étapes, selon la directrice des communications. «Tu accueilles la personne, tu la sécurises et tu contactes la personne-ressource, soit un parent, un ami ou la police, selon le cas», a-t-elle énuméré.

## UN PROCESSUS SÉRIEUX

Pour devenir foyer-refuge, les propriétaires et locataires doivent s'inscrire via Parents-Secours et passer à travers un processus sérieux.

«Les services de police enquêtent sur chaque personne de 12 ans et plus vivant au domicile. On s'assure qu'il n'y a pas de comportements à risque, comme les crimes violents ou la drogue. Ensuite, on visite les lieux pour vérifier qu'ils sont accessibles et sécuritaires», a mentionné Mme Bolduc. Cette procédure revient tous les deux ans.

Pour devenir foyer-refuge, visitez le <http://www.parentssecours.ca>.



Voici l'affiche visible dans les fenêtres des foyers-refuges. (Photo: gracieuseté)